

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.01/13

Evolution de l'image de Delémont par les milieux de l'Economie

M. Dominique Baettig, UDC•UDF•sp

Le Conseil communal rappelle que les résultats d'enquêtes publiés par des magazines doivent être analysés avec prudence. Il n'est pas possible de connaître les données utilisées par les institutions de recherche pour l'établissement de ces statistiques.

Pour répondre à la question posée, le Conseil communal ne changera pas de cap. Pendant cette législature, il a présenté trois années consécutives des comptes communaux bénéficiaires. La moyenne du degré d'autofinancement pour la législature 2009-2012 est de 69 %.

Le but du Conseil communal n'est pas d'arriver en tête des sondages mais de répondre, au mieux, aux attentes de la population delémontaine dans les différents secteurs qu'il doit gérer.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 15 avril 2013